L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 17 MARS 1875. Une Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 17 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, rue Orléans, entre Marais et Villere—4 barriques vin rouge.

Par O. Lésumont, au No 69 de la rue de Chartres—chaussures pour dames, hommes et jeunes gens—chapeaux pour hommes et enfants—habillements et articles de toilette.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Toulouse—fonte.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—marchandises sèches, articles de toilette pour hommes, notions, etc.

Plan. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 17 Mars 1875.

OPERA.—Mlle de Muraka dans les rôles de Lucie de Lammermoor et du Pardon de Ploermel.

VARIETES.—A midi et le soir, Was she right.

ALHAMBRA.—A midi et le soir, Aladdin, ou la lampe merveilleuse.

ST CHARLES.—Engagement de M. L. Davenport.

La politique et les besoins du peuple.

Depuis deux ans et trois mois, ce que l'on a appelé, à si juste titre, "l'outrage de la Louisiane" est devenu une question nationale au sujet de laquelle il s'est fait un bruit qu'ont répété tous les échos politiques de l'Union. Un second outrage tout aussi grave, sur le premier, a de nouveau appelé l'attention du peuple américain sur la situation de notre malheureux petit Etat. Mais tout ce tapage n'a pas réussi jusqu'ici à faire avancer la question d'un pas. Le redressement de nos griefs politiques est ajourné indéfiniment et dépend des éventualités de la prochaine campagne présidentielle. Quant à nos intérêts matériels, ils s'en vont dépérissant chaque jour, et il semble que nos ennemis tiennent à ce que nous devenions encore plus misérables que nous ne le sommes, afin d'avoir meilleur marché de notre opposition et de nos résistances.

Les inondations qui avaient ajouté un fléau de plus à ceux qui accablent la Louisiane, nous avaient valu des témoignages substantiels de sympathie de la part de plusieurs villes de l'Union, mais, faute d'une voix forte qui allouât trois millions de piastres pour la reconstruction des levées de Mississippi, n'a pu passer et nous nous trouvons toujours exposés au danger des inondations. Dans le récent débat qui se poursuit au Sénat, un sénateur a invoqué ce fait comme argument en faveur de l'admission de Pinchback, en disant que si la Louisiane n'eût pas été privée d'un de ses sénateurs, le bill des levées eût passé. Mais le bill eût aussi bien passé avec Mr Millan qu'avec Pinchback et la remarque n'avait de valeur que comme critique de l'inaction du Sénat pendant deux années. Il faut conclure de là que les intérêts d'un Etat sont sacrifiés inévitablement à l'intérêt de parti.

Nous allons voir la même règle dominer dans l'exécution du compromis en Louisiane. Le prétexte invoqué par les conservateurs, promoteurs ou partisans du compromis, pour justifier l'abandon de principes auxquels ils ont consenti, a été l'impérieux besoin que le peuple de la Louisiane avait d'un soulagement à ses souffrances. Il fallait faire quelque chose pour adoucir des misères et des souffrances qui allaient croissant.

Nous étions du même avis mais nous soutenions que le compromis Wheeler n'offrait en aucune façon aux conservateurs les moyens d'obtenir les réductions d'impôt et les réformes désirées. On pourra bientôt savoir si nous étions dans le vrai.

L'arbitrage vient d'avoir lieu. On n'en connaît pas encore officiellement les résultats. Mais d'après l'information la plus favorable, les arbitres se sont arrangés de façon à donner aux radicaux une majorité de deux voix en session réunie, de façon à leur laisser le choix d'un sénateur des Etats-Unis.

C'est là le fin mot de l'intrigue. Il s'agit bien de savoir si les impôts qui équivalent à une confiscation de la propriété foncière en Louisiane, seront réduits, si l'agriculture sera soulagée, s'il sera permis à l'administration municipale de réaliser des réformes absolument indispensables, si la confiance sera rétablie et permettra une reprise d'affaires qui assurerait du travail et du pain à des milliers de familles.

Bagatelles que tout cela! Croit-on que le parti républicain à Washington aurait dérangé cinq de ses membres pour avoir aux moyens de secourir une population en proie à la misère? Le parti républicain a bien autre chose à faire. Ne faut-il pas qu'il s'occupe de ses petits intérêts et de ceux de son chef?

Le comité avait pour instructions d'arranger les choses de façon à ce que M. Casey, beau-frère de Grant, pût aller prendre le siège vainement convoité par Pinchback. Il devait aussi consoler Kellogg afin que celui-ci qui est un habile manipulateur de résultats électoraux, pût diriger l'élection de 1876 dans l'intérêt de Grant.

Le comité a rempli sa double tâche en conscience et Grant et Kellogg doivent être satisfaits. Mais il refuse de faire plus. Le reste, c'est l'affaire de Kellogg et de sa Législature. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une session extraordinaire, qu'importe à M. Wheeler et à ses collègues? Pinchback est rejeté. Kellogg en appelera certainement une pour faire voter par les conservateurs la résolution qui le reconnaît et pour faire élire Casey sénateur, mais, à part ces deux objets, le pseudo gouverneur n'en voit pas d'autre qui nécessite la convocation d'une session extraordinaire.

N'a-t-il pas son bill d'allocations? Que diantre veut-il en faire, deux,—au choix,—il peut signer l'un ou l'autre à volonté.

Nous sommes prêts à le dénouement de l'intrigue. Jeudi ou vendredi, Kellogg recevra la décision des arbitres, et suivant les instructions qui lui seront envoyées par son ami Grant, ou suivant son propre bon plaisir, il convoquera ou ne convoquera pas une session extraordinaire de la Législature.

Si une session a lieu, une tentative sera probablement faite pour faire adopter quelques bills de réforme, mais on ne nous a pas encore fait connaître les arguments qu'on emploiera pour obtenir des 27 sénateurs radicaux leur adhésion à des bills qui n'auront d'autre objet que le bien général. Nous croirons au miracle quand il aura été opéré.

L'EXCURSION AU MEXIQUE.—Nous lisons dans la correspondance du *N. Y. Times*:

"Il circule des bruits assez curieux sur le voyage que plusieurs sénateurs projettent de faire au Mexique. C'est M. Caimeron qui a mis le projet en avant. Comme M. Morton, qui est membre du comité des affaires étrangères, doit être de la partie, on veut donner au voyage une signification politique, et le mot d'annexion est prononcé. Suivant d'autres bruits, des projets de chemin de fer, dont M. Scott est le promoteur, ne seraient pas étrangers à l'affaire. Enfin, on parle aussi de la formation d'une grande compagnie qui tenterait de prendre possession de riches mines d'or mexicaines dans tous les cas, il est entendu que les voyageurs se mettront en route vers le 1er mai. Ils embarqueront à la Nouvelle-Orléans pour Veracruz sur un steamer de guerre. Ce dernier fait semble donner une apparence de plausibilité aux rumeurs qui courent sur le caractère politique du voyage."

Une splendide chance
Suffire dans le magnifique plan
Proposé par la Loterie de la Louisiane.
Au tirage de samedi prochain.
Deux cents lots additionnels
S'élevant à $75,000
Splendide lot de $20,000,
Billets limités à 10,000
Valant seulement dix dollars chacun
Achetez-en un et gagnez une fortune.

☞ Achetez vos chapeaux d'été au Robt. E. Lee Hat Store, coin Royale et St Louis, ou 6 Bourbon et Canal.

Les sièges contestés.

Il y a 111 Représentants en tout à la Chambre de la Louisiane. Les conservateurs prétendent que, d'après les retours officiels, ils en ont élu 70, ce qui laisse 41 sièges radicaux.

Le Bureau des retours a déclaré élus 58 Sénateurs conservateurs et 33 radicaux, ce qui fait 103, et a référé à la Chambre elle-même la décision pour cinq sièges.

Le compromis porte que les 83 membres conservateurs reconnus par le Bureau des retours garderont leurs sièges et que l'arbitrage portera sur les 17 sièges dont 12 ont été accordés par le Bureau des retours à des radicaux et 5 ont été référés. Voici la liste des contestants pour ces dix-sept sièges.

REPRÉSENTANTS.

Conservateurs réclamants.	Radicaux déclarés élus par le Bureau.
Paroisse Assomption.	
R. R. Beasley.	George Drury.
F. H. Dugas.	R. Poindexter.
Avoyelles.	
John O'Quinn.	L. J. Souer.
	Caddo.
A. D. Lacé.	A. B. Levisse.
F. R. Vauzhen.	C. W. Keating.
John J. Hogan.	T. Johnson.
	Ibérie.
W. F. Schwing.	L. A. Suser.
	Jackson.
E. E. Kidd.	Whitefield Hood.
	Rapides.
G. M. Stafford.	John de Lacy.
Jas. Jeffries.	Jos Counaughton.
R. L. Luckett.	Wm Crawford.
	St Tammany.
Maxime Cousin.	A. J. Cousin.
	Terrebonne.
W. H. Keys.	F. Marie.
E. McCullom.	F. R. Wright.

CAS RÉFÉRÉS A LA CHAMBRE.

	Bienville.
James Brice.	
	De Soto.
I. L. Scales.	
Charles Scholer.	
	Grant.
C. C. Dunn.	
	Winn.
J. A. Kelley.	

Les arbitres n'ont à prononcer sur aucune autre élection de représentants. Ils n'ont pu, conséquemment, enlever leurs sièges aux représentants de St Martin, MM. Delhommes et Félix Voorhies, ni à aucun des 53 conservateurs reconnus par le Bureau des Retours.

Les deux sièges sénatoriaux contestés ont donné les résultats suivants:

HUITIÈME DISTRICT.

	Retours officiels	Bureau des retours.
F. S. Goode D.	5077	4336
Oscar Crozier R.	4675	4441

VINGT-DEUXIÈME.

J. B. Flam D.	3809	2173
J. M. Twitchell R.	2334	2273

Une dépêche dit que M. Goode, démocrate, est admis par les arbitres, mais que Flam est rejeté.

CATHOLICISME RELIGIEUX AU NEW-HAMPSHIRE.—Le *Mobile Register* dit que, d'après la constitution du New Hampshire, aucun catholique ne peut être ni gouverneur, ni sénateur, ni représentant. Et, cependant, d'après la même constitution, la liberté de conscience est placée au nombre des droits naturels inaliénables. Cet ostracisme politique des catholiques est une anomalie dans cette république, mais le Congrès n'a présenté aucun amendement pour la détruire; il ne s'agissait pas de descendants de Cham.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE.—La dépêche suivante a été omise hier par accident:

Paris, 15 mars.—L'Assemblée a élu aujourd'hui le duc d'Audiffret Pasquier président. Sur les votes donnés, le duc en a reçu 418.

CONSISTOIRE A ROME.—Rome, 15 mars. Le consistoire a été tenu au Vatican aujourd'hui. Les archevêques Manning, de Westminster, Ledochowski de Posen et Gunesen, McCloskey, de New York, Deschamps de Malines, et Mgr Granelli et Mgr Bartolini ont été créés cardinaux. Les diocèses de Philadelphie, Boston et Milwaukee ont été élevés au rang d'archevêchés. Des évêques ont été nommés pour les diocèses de Wheeling, Portland, Hartford et Kingston. Le Pape a prononcé une allocution.

Louisiane.

Nous lisons dans le Donaldsonville *Chief*:

Il y a deux brèches aux levées de l'Ascension, une sur la rive gauche en face de Donaldsonville, l'autre sur la rive droite, sur l'habitation Lacroix, à trois milles au-dessous de la ville. La première qui a 60 pieds de largeur doit être immédiatement réparée par la compagnie des levées. La seconde a quarante pieds et s'est faite il y a quelques jours. Le général Jeff Thompson avait dit qu'on avait pris des mesures pour la réparer mais il s'était trompé. Les propriétaires du voisinage ont fait une souscription suffisante pour réparer la brèche et ce sera fait promptement.

CHANCELIER DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique*:

M. Grapinet Henri, chancelier de seconde classe à Boulogne, a été appelé, en la même qualité, à la chancellerie du consulat de France à la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. Mailleux, décédé.

M. Fisch, (Nicolas), licencié en droit, premier commis de la chancellerie de l'ambassade de France à Madrid, a été nommé chancelier de 2ème classe et appelé, en cette qualité, à la chancellerie de la légation de France à Lima.

LOTERIE.—Le grand tirage de la Loterie de la Louisiane aux billets simples, aura lieu samedi prochain, le 20 du courant, à 11 heures du matin, dans la salle de la compagnie. On sait que le gros lot est de $30,000, avec 10,000 numéros seulement, le prix des billets étant de $10. Tant de gens ont déjà gagné à cette loterie qu'il suffit d'annoncer un de ses tirages pour que les preneurs de billets affluent dans les bureaux de la compagnie.

OUVERTURE D'UN CAFÉ.—M. Henri Laugeto a fait hier l'ouverture d'un café à l'angle du Passage de la Bourse et de la rue Bienville, au-dessous de la salle de l'Harmonie, plus communément connue sous le nom de Deutsche Hall. Il informe ses amis et le public en général, par une annonce insérée plus loin, qu'il débitera à son établissement des liqueurs et des boissons de premières qualités, et y fera servir tous les jours de six heures du matin à une heure après midi, un excellent lunch chaud.

Ne perdez pas votre temps,
Vous n'avez plus que trois jours
Pour essayer votre chance
Et gagner une fortune,
A la Loterie de la Louisiane,
Le tirage de billet simple
Aura lieu samedi prochain,
Alors que quelqu'un gagnera
Le gros lot de $30,000.
Achetez vos billets sans plus tarder.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon des chapeaux de paille du dernier genre et à des prix modiques.

La maison U. MARINONI, 59, rue de la Vieille-Levée reçoit, en débarquement du brick italien Aurora, venant de Marseille, les articles suivants: vin de Baudol, marque Suquet et Rothfort; vin de Porto, marque Molinier; Sherry, de Valette; huile Plaghiol et Pugel; Vermouth, Muscat et Cassis de Dijon, ainsi que des noix, oignons et ail. Voir l'annonce.

TEMPERATURE.—16 mars 1875.

Thermomètre de C. DUFAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	48	9
12 M.	68	20
3 P. M.	70	21
6 P. M.	65	18

OPÉRA.

Pour la sixième représentation de Mlle Elena de Muraka on donnera ce soir le second, le troisième et le quatrième acte de *Lucie de Lammermoor*.

Le second acte contient, entre autres scènes, celles du Mariage et de l'Anathème; le troisième, celle de la folie de Lucie; le quatrième, celle de la mort d'Edgard.

Tous ceux qui ont entendu Mlle de Muraka dans cet opéra éprouveront nécessairement le désir de l'y entendre de nouveau. Quant à ceux qui n'ont pas encore fait connaissance avec ce beau talent, c'est une bonne fortune qui leur sourit, et ils ne se pardonneraient pas, plus tard, de n'en avoir pas profité.

Le programme de la soirée comprend aussi la grande scène de l'Ombre du *Pardon de Ploermel*. Quand il n'y aurait que ce charmant épisode d'annoncé pour aujourd'hui, il mériterait qu'on se rendît à l'Opéra. Mlle de Muraka y excelle comme vocaliste, et elle s'y montre, comme actrice, aussi gracieuse qu'elle est tragique dans le *Trouvère* et *Rigoletto*.

La note qui nous a été remise annonce que M. Braga, dans un intermède, exécutera un morceau sur le violoncelle. Mais nous pouvons prédire qu'il sera redoublé, et que le public aura le plaisir de savourer deux morceaux.

Le directeur nous informe que, faute de temps pour les préparatifs nécessaires, la représentation de "Hamlet," qui nous était promise, est forcément ajournée indéfiniment. C'est donc ce soir, que Mlle de Muraka se fera entendre dans l'opéra pour la dernière fois.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La troisième représentation de "Was she right" aura lieu ce soir. Pour demain, on nous promet la jolie pièce qui a pour titre "Jealousy"; Mme Chanfreau dans le rôle de Lady Clara Northrop.

THÉATRE ST-CHARLES.—La pièce "A new way to pay old debts" qui a été jouée avec succès la semaine dernière, sera jouée de nouveau ce soir. Nos lecteurs savent que c'est dans cette pièce que M. Davenport s'est acquis une véritable célébrité; et comme son engagement touche à sa fin, nous ne saurions trop engager les retardataires à aller l'entendre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public a fait une véritable ovation, lundi dernier, à Miss Eliza Weathersby.

Rarement avons-nous vu une foule aussi nombreuse se presser dans l'enceinte de l'Académie; et les applaudissements chaleureux qui ont salué la bienvenue de la nouvelle reine du burlesque, et sous le poids desquels la salle a failli crouler, sont un témoignage flatteur dont la sympathique artiste a lieu de s'enorgueillir. Privé du plaisir de la voir pendant deux ans, il semblait que chacun voulut contribuer par sa présence et ses acclamations au succès de cette première soirée qui a été marquée par l'enthousiasme le plus grand.

"Aladdin or the Wonderful Scamp" a été représenté une deuxième fois hier, et Miss Weathersby dans le rôle de Aladdin, n'a pas été moins brillamment fêtée que la première fois. Faute de temps et d'espace nous devons nous borner à constater le succès de ces deux premières représentations.

☞ Si vous voulez être élégamment coiffé, allez à la chapellerie du Robt. E. Lee.

Augmentez vos finances
Augmentez vos finances
Samedi prochain,
Samedi prochain.
Par le gain d'un fort lot
Par le gain d'un fort lot
Avec un billet de $10,
Avec un billet de $10
De la Loterie de la Louisiane.
De la Loterie de la Louisiane.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un suicide ou un meurtre.

Vers six heures du matin, l'agent de police Lewis et Nicholas Mosquino, gardien du pont de la rue Broad, ont aperçu la tête d'un homme à la surface de l'eau, dans le vieux Bassin.

Se procurant un esquif ils ont tiré le corps de l'eau et ont remarqué qu'il était resté debout, les pieds enfoncés dans la boue.

Le cadavre a été identifié comme étant celui de Pierre Couy, français de naissance, établi depuis quelques années et demeurant dans une maison garnie au coin des rues Esplanade et Broad.

On nous dit que, dans la nuit de lundi Pierre Couy s'était grisé et qu'il avait quitté sa résidence, mardi, vers trois heures du matin, et on suppose que dans un accès de fièvre chaude il se sera élancé dans le Vieux Bassin, et y aura trouvé la mort.

Il y a une autre supposition, cependant, c'est que le malheureux Pierre Couy, qui avait une certaine aisance, et qui, vendredi ou samedi dernier, avait tiré un chèque pour deux mille piastres, aura été volé et noyé ensuite à l'eau.

La position du corps, quand il a été retrouvé, semblerait indiquer qu'un crime a été commis.

Si Couy s'était élancé volontairement à l'eau dans un moment de démence et que ses pieds se fussent trouvés enfoncés profondément dans la boue, il est plus que probable qu'après quelques efforts il serait réussi à se dégager, car la boue qui se trouve au fond du vieux Bassin est molle et n'a pas de consistance.

Il se serait noyé tout de même, nous l'admettons, mais on aurait retrouvé le corps flottant sur l'eau dans une position horizontale.

Le coroner DeBlanc a commencé hier son enquête, mais après réflexion, il a trouvé que le cas était assez grave pour renvoyer la suite de l'enquête à cette après-midi.

Coup de couteau.

Hier matin, vers huit heures et demie, une querelle s'est engagée à bord du steamer St-Mary, dans le port, entre le second contre-maître nommé John H. Road et un matelot du nom de John Smith.

De paroles en paroles la dispute s'est échauffée et Road tirant de sa poche un couteau-poignard a enfoncé toute la lame dans le ventre de Smith.

Ce dernier, grièvement blessé, a été transporté à l'Hôpital de Charité et le sieur Road a été arrêté et incarcéré à la station de police de la place Jackson.

Une attaque d'épilepsie.

Lundi après midi, une dame qui passait rue du Camp, près Commune, donnant la main à une petite fille, est tombée tout à coup sur le pavé dans des convulsions affreuses. Elle a été transportée par quelques citoyens dans la pharmacie de MM. Vogel & Vater, rue du Camp No 9, où l'on a reconnu qu'elle avait une attaque d'épilepsie.

Après lui avoir prodigué les soins que nécessitait son état, on l'a renvoyée chez elle dans une voiture.

Arrestation.

Wash Johnson, qui a blessé mortellement un certain Ben Ball, dimanche dernier, et qui s'était enfuit après avoir accompli cet exploit, a été appréhendé au corps hier matin par l'agent de police Weldon, au coin des rues Calliope et Baronne et mis sous les verrous.

Petit incendie.

Hier matin, vers deux heures et demie, le feu a été découvert dans la maison sise rue St. Philippe No 65, appartenant à Mme Ferrand et occupée par M. Antoine Lawlor. Il a été éteint promptement et les dégâts ne dépassent pas $75.

L'alarme a été donnée à la station de police du troisième precinct par l'officier de police Augustin.

Une assemblée d'artisans.

Les artisans de la Nouvelle-Orléans, en assez grand nombre, se sont réunis avant hier soir au No 97 rue Bienville.

L'assemblée a choisi comme son président M. J. Millar, et plusieurs orateurs ont été entendus.

Il s'agissait de prendre des mesures pour faire revivre l'industrie dans notre bonne ville et pour attirer les capitalistes.

Ils ont parlé appel d'un collège des arts et métiers pour former une jeunesse active et pour l'habituer au travail.

Le major Scully, qui a été l'un des orateurs, a dénoncé aussi les taxes oppressives qui sont prélevées sur un peuple ruiné au profit de quelques centaines de détenteurs de bons, et qui absorbent le tiers des obligations véreuses de l'Etat et de la ville et qui voudraient que leur n'épargnât ni la vente ni l'opprobre pour leur rembourser leurs bons au pair.

Le but général de l'assemblée était de constituer une société de secours mutuels pour les artisans, et nous ne pouvons qu'approuver ce projet.

Un jeune qui signe un preuve intermittente.

On a apporté au juge-de-paix Hawthorne le Code des Empereurs, en vertu duquel de jugement prononcé par défaut contre les malfaiteurs contrebandiers qui ne pouvaient pas payer leurs dettes, et le magistrat en dernier ressort les a renvoyés sans s'apercevoir que dans la matière il y avait un jeune homme nommé Jeune lui même, le condamnant à payer la somme de $100 à la ville pour des taxes de 1870 qui n'y ont pas payées.

Encore un coup de clémence.

La pseudo-gouverneur Kellogg vient encore de commettre un acte de clémence en commuant la peine de la femme Jacobs, qui avait été condamnée comme son mari aux travaux forcés à perpétuité pour l'incendie de la maison habitée par cet estimable couple.

L'amnistie a ouvert la cellule de la femme Jacobs à bâtir tant d'emprisonnement et comme elle a déjà passé sept mois et quinze jours à la prison de parroisse, elle n'a plus que deux semaines à attendre le mari aux travaux forcés à perpétuité pour l'incendie de la maison habitée par cet estimable couple.

L'amnistie a ouvert la cellule de la femme Jacobs à bâtir tant d'emprisonnement et comme elle a déjà passé sept mois et quinze jours à la prison de parroisse, elle n'a plus que deux semaines à attendre le mari aux travaux forcés à perpétuité pour l'incendie de la maison habitée par cet estimable couple.

Le mari est déjà en pénitencier.

Le pseudo-gouverneur dit que c'est une brute qui l'a mérité son châtiment.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

L'injonction contre le bill de la Compagnie des Levées.

L'ouverture de la session de la Cour de Circuit des Etats-Unis a eu lieu hier et a commencé par l'injonction lancée par le juge Woods, à la requête de M. McComb, un détenteur de bons consolidés de l'Etat, contre le Bureau de Liquidation, lui défendant de payer à la compagnie des Levées la présentée dette qu'elle réclame à l'Etat, et qui a été bien bâti adoptée à la dernière session de la Législature, malgré l'Assemblée de Hahn.

M. McComb est représenté par MM. Semmes et Mott, et la compagnie des Levées par le juge John A. Campbell et M. J. A. Q. Fellows.

Le juge Campbell, dans sa plaidoirie, a changé la question en mettant en doute la juridiction de la cour de Circuit en pareille matière.

Le juge Woods a pris le cas en considération et donnera probablement sa décision aujourd'hui.

Rues en mauvais état.

On nous prie d'appeler l'attention du commissaire des rues sur l'état déplorable de la rue Claiborne, de Bayou à Ursulines. Il est croupit depuis des mois dans les ruisseaux et les habitants du quartier en sont fort incommodés.

La rue Hôpital, de Claiborne à Broad, est dans un état non moins déplorable. Il y a des mois que ces deux rues ont été négligées et il est temps que l'on s'en occupe, car voici l'été qui approche.

Un homme mis en pièces par un train.

Nous apprenons que samedi dernier on a trouvé à la Passe Christian, sur la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, les restes sanglants d'un malheureux nommé O'Brien, chef de section du chemin, dont le corps avait été broyé par un train dans la nuit de vendredi.

On ne sait pas si cette horrible mort est le résultat d'un accident ou d'un crime.

On dit qu'O'Brian était porteur d'une somme de cent piastres dans la première partie de la nuit, et comme cet argent n'a pas été retrouvé avec les débris du corps, on peut supposer que le malheureux chef de section a été d'abord assommé par des voleurs et jeté ensuite sur la voie.

Bal paré et masqué.

Il y aura vendredi, 19 de ce mois, à l'occasion de la fête de St-Joseph, un grand bal paré et masqué dont l'entrée sera gratuite, à la salle du Club Mississippi, aux Abattoirs. L'ouverture des portes se fera à six heures.

Séance du conseil municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

La commission nommée pour le docteur White, président du Bureau de Santé, est lue et référée au comité spécial des administrateurs:

Bureau de Santé, 12 mars 1875.

Honorable C. H. Leeds, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans:

Monsieur, à la dernière séance régulière du Bureau de santé, qui a eu lieu vendredi le 5 mars, il a été question de l'état sanitaire du troisième district et de la mortalité dans le même district qui, avec une population de quarante mille âmes fournit plus des maladies de marais que tout le reste de la ville avec une population de cent-soixante-dix mille âmes.

La cause est toute trouvée dans le manque complet d'égouts comme moyens d'assainissement pour les marais qui sont dans les dernières de cette partie de la ville.

L'honorable Bailey en discutant cette question a déclaré que l'on creusait en ce moment un canal le long de l'Avenue de Pempe et que l'extension de ce canal jusqu'à la rue Claiborne, en suivant l'Avenue Lafayette, suffirait pour faire écouler les eaux stagnantes de ce district.

Il a ajouté que pour empêcher les eaux du lac de s'étendre dans le troisième district, comme cela arrive quand il y a de violente orage, on devrait mettre des vannes dans le canal de l'Avenue du Peuple et établir un appareil de dessèchement à l'intersection des canaux de l'Avenue du Peuple et de l'Avenue Lafayette, afin d'assainir complètement le sol.

Ayant confiance dans l'opinion de l'honorable Bailey, le Bureau de Santé a donné adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Résolu, que le président du Bureau de santé soit chargé d'exprimer à l'administration de la ville qu'il approuve les travaux qui ont pu jusqu'à ce moment au Canal de l'Avenue de Pempe, et qu'il pense que dans l'opinion du Bureau, l'extension des travaux jusqu'à la rue Claiborne, en suivant l'Avenue Lafayette, est nécessaire pour le bien du troisième district.

Résolu en outre, que le président du Bureau de Santé demande instamment non seulement l'extension du canal de l'avenue du Peuple jusqu'à la rue Claiborne par l'Avenue Lafayette, mais que les travaux soient commencés sans retard et achevés dans le plus bref délai, afin d'éviter l'accumulation des eaux stagnantes dans le troisième district, cause directe de nombreuses maladies, et d'empêcher que la mortalité de ce district dépasse en proportion celle de tous les autres districts de la ville.

J'ai l'honneur de me souscrire, très respectueusement, votre dévoué serviteur,

C. B. WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.

M. Brown, administrateur du département des finances, présente ensuite son rapport, qui se résume comprenant plusieurs résolutions relatives à des réclamations de compagnies qui sont approuvées sans difficulté.

Plusieurs pétitions d'un intérêt personnel sont référées alors aux différents départements.

Plusieurs demandes de réduction dans les assessements pour diverses causes sont présentées et appuyées par M. Pilsbury, administrateur du département des assessements.

Le maire admet qu'il est en faveur de donner avis qu'il est prêt à recevoir des propositions sous enveloppe de ceux qui désireraient louer à M. Bernard les propriétés de la ville dans le voisinage de la Poudrière.

Une résolution est adoptée autorisant le voyer de la ville à placer un appareil de desséchement dans le voisinage du canal du même district, et à en le recommandant d'après ce qu'il présente.

Une résolution en faveur du même et du même district, demandant que l'on prenne des mesures pour protéger les levées pendant les eaux hautes, est référée au comité spécial des administrateurs.

M. Pilsbury, administrateur du département des finances, présente la résolution suivante qui est adoptée:

Qu'il soit décrété que le département des finances de la ville soit autorisé à offrir une escompte sur les taxes de 1875, aux différents taux suivants, pour obtenir le prompt paiement:

4 pour cent d'escompte sur les taxes de 1875 qui seront payées plus tard que le 20 mars; 3 pour cent d'escompte sur les taxes de la même année payées de 21 au 31 mars; et 2 pour cent d'escompte sur les dites taxes payées du 1er au 30 avril.

Après quelques débats insignifiants le Conseil s'ajourne.

51

La multiplication du mal.—Le mal se multiplie. Un mal fait contre. Une légère indisposition peut par conséquent amener une complication de maladies dangereuses. L'indigestion produit des maux beaucoup plus graves. Une multitude d'indispositions combattues à la constipation. Le Bitters dérange tout le système, elle est par conséquent la cause de tous les maux qui affectent cette partie de l'organisme humain. Les "Hostetter's Stomach Bitters," répondant, ont quelque chose à la puissance de ces désordres de l'estomac, des boyaux et du foie, qui causent la majorité des maux et des débilités, et qu'en les purge quand les maux sont arrivés, une autorité formidable, qui vous guérira de quelque maladie chronique. Le rétablissement de la santé est infiniment plus long à venir quand il se manifeste déjà fait un grand chemin, mais il n'en est pas moins certain. La Dyspepsie, la constipation, la bile, les maladies de reins et les fièvres intermittentes, cèdent invariablement à l'influence du bitters qui sont complètement le plus grand allégement de l'humanité connu.

CE QUI FAUT SAVOIR.—Le meilleur et seul véritable Cognac de Vilain est vendu d'huit la pinte simple, la pinte double et la bouteille pleine. Le Cognac de Vilain est le plus recommandable de tous les Cognacs existant, et elle se vend quinze dollars de moins que toutes les autres marques de Cognac de première classe.

En vente au No 106 rue St Charles, vieille Orléans.

La Compagnie a encore quelques pipes de vieux Cognac bons à boire.

Bureau Français ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Le Docteur Pierre Lotz, ancien chirurgien-major de la 2e Brigade de la Louisiane, qui s'adresse, Bureau Français, 106 rue St Charles, vieille Orléans, pour consultations gratuites, tous les jours, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Le conseil partira de l'Amérique du Sud, le 15 mars courant.

Pour plus de renseignements, s'adresser au comptoir, Bureau Français.

J. W. AYCOCK,
Secrétaire.

REFERTOIRE DE MARS.

17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS—Wilson, Anderson.
ROUGE—Gibson, Lawrence, Fitzgerald.
STOPPER POUR REGLAGE—Wilson.
BOUTEILLES—Toutes sortes pour toutes sortes de vins.
A vendre par
J. MARTIN,
17 mars—MPP DMV 17 Rue de Chartres.

Grand Bal Paré et Masqué.

Dans la salle de danse "Jeanne d'Arc" (près des abattoirs)

VENDREDI, 19 mars,
(Jour de la St Joseph)

ENTRÉE.....$1 PAR TÊTE

☞ L'ouverture du bal aura lieu à 9 heures précises.

☞ Les commissaires de la Fête Nationale de Mars, sous les auspices de l'Association Française de Secours Mutuels, ont l'honneur de prévenir le public que le bal paré et masqué qui doit avoir lieu le 19 courant, sera le plus brillant de la saison. Les commissaires ont pris toutes les mesures nécessaires pour que le bal se passe dans le plus parfait ordre et le plus grand calme. Le bal sera orné de fleurs et de verdure. Le bal sera orné de fleurs et de verdure. Le bal sera orné de fleurs et de verdure.

Les commissaires ne peuvent refuser de prendre des billets de bal, mais ils ne peuvent pas les vendre. Ils ne peuvent pas les vendre. Ils ne peuvent pas les vendre.